

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 04 NOVEMBRE 2013

Présents : Mmes E. DESCAMPS, M. BUSQUET,
Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE, J.M. BODIER , R. LONGE, E. RADET,
P. CLAUSS, J.C. RAULT

Absents excusés : Mme C. RENOUD et Mr N. LEVESQUE

Secrétaire de Séance : Mme Myriam BUSQUET

APPROBATION du compte-rendu du 07 OCTOBRE 2013.

TRAVAUX PETIT FOYER

Vu les intempéries, il est nécessaire de protéger le Red Cedar dès à présent au lieu de le faire dans un an.

Un devis a été demandé à l'Entreprise et devra correspondre à celui formulé par une autre entreprise lors de l'appel à concurrence (environ 4 000 € pour deux couches de saturateur).

Pour le reste des travaux rien de particulier n'est à signaler.

TRAVAUX 1, Rue de l'Eglise

Le montant des travaux, selon les devis établis à ce jour, est d'environ 36.000 euros.
Les travaux vont commencer dans la semaine 45.

PROBLEME ERDF

Pour alimenter en électricité l'Entreprise LEPICARD, ERDF a envisagé de faire une tranchée le long de l'aire de jeux.

Monsieur le Maire leur a demandé des engagements pour la remise en état et sur le délai d'exécution.

Or l'ERDF ne veut pas s'engager par écrit et veut obliger la commune a donné l'autorisation de passage sans cahier des charges.

Le Conseil Municipal s'oppose à ce projet tant qu'ERDF n'aura pas envoyé une convention.

REDECOUPAGE CANTONAL

Le Conseil Municipal ne comprend pas ce nouveau découpage qui coupe les nouvelles intercommunalités.

Un projet qui aurait tenu compte des nouvelles intercos aurait été plus cohérent.

RYTHMES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal valide les horaires retenus lors des Conseils d'école après une concertation entre enseignantes, élus et délégués de parents.

Les horaires sont ceux mentionnés dans le compte rendu du 7 Octobre dernier.

Pour les activités durant les 3 heures de TAP (lundi-mardi-jeudi de 15 H 30 à 16 H 30) seule l'intervention de l'Ecole de Musique est pour l'instant retenue.

Il reste à trouver de 2 à 5 autres intervenants.

TRAVAUX à PREVOIR pour 2014

Une réflexion doit être menée que ce soit pour l'aménagement de la Salle Municipale ou pour les pourtours du lavoir.

SITE INTERNET

Nous sommes toujours dans l'attente de la prestation de l'Union des Maires du Val d'Oise après le travail fourni par les référents.

SMIRTOM

Une information sera publiée dans le journal de Commeny.

ARBRE de NOEL

QUESTIONS DIVERSES